



NEGOCIATION SUR L'INTERESSEMENT

L'entreprise souhaite redorer son image sociale
Nous sommes 5000 salariés.

La CGT propose que les résultats soient partagés :

- 1/3 pour l'intéressement et pour la participation
- 1/3 réinvestis dans l'entreprise pour assurer sa pérennité
- 1/3 pour les actionnaires

La Direction souhaite que l'enveloppe sur l'intéressement soit répartie en fonction du salaire pour 50%. Elle propose un intéressement variant entre 100€ et 200€ par an.

La CGT revendique que la répartition soit **la même pour tous**, quel que soit le salaire.

Pour 2016, pour 9M€ (au moins) de dividende donc 9M€ (au moins) mis dans l'enveloppe d'intéressement, chaque salarié recevrait pour 2017 $9M/5000=1600€$ (moins 28% de charges).



LA CGT REVDIQUE
UN PARTAGE
EQUITABLE DES
REVENUS DE
L'ENTREPRISE

DEPUIS 3 ANS,
CHAQUE ANNEE, LES
ACTIONNAIRES
REÇOIVENT 9M€

LA CGT DEMANDE
QUE L'ENVELOPPE
ATTRIBUEE POUR LA
PARTICIPATION ET
L'INTERESSEMENT
SOIT IDENTIQUE
AUX DIVIDENDES
VERSES AUX
ACTIONNAIRES

Rejoignez
l'équipe
CGT AKKA